

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
04.13.31.16.56

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME SABINE BERNASCONI**

OBJET : Provence en Scène Ajustement des modalités d'adhésion au dispositif pour la saison 2019/2020 en raison des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de Covid 19.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n°89 du 14 septembre 2018, la liste des spectacles à inscrire au catalogue Provence en Scène, pour la saison 2020/2021 a été validée après avis des deux comités d'inscription.

Toutefois, eu égard aux circonstances particulières liées à l'épidémie de Covid-19, il est proposé de repousser la date de fin du catalogue 2019/2020 en raison de l'annulation des spectacles prévus durant la période de confinement des populations et de permettre leur tenue jusqu'au 31 décembre 2020.

Il y a donc lieu :

- de reconduire la totalité du catalogue 2019/2020 sur le dernier trimestre aux mêmes prix de vente et dans les mêmes conditions qu'initialement prévu ;
- de faire un avenant au contrat d'engagement mutuel original afin de prolonger sa validité jusqu'au dernier trimestre. Cette modification implique l'adoption de l'avenant joint en annexe au présent rapport portant modification de l'article IX intitulé « date d'effet », le reste des articles restant inchangé ;
- de préciser que l'adhésion des communes concernées à la saison 2020/2021 est obligatoire : de nouveaux contrats devront donc être rédigés.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

